

Formation initiale CSSCT du CSE

Entreprise de 11 à 49 salariés



OBJECTIFS

- Analyser les situations de travail, les risques et les accidents du travail et proposer des actions correctives
- Communiquer efficacement avec l'employeur et les salariés dans une démarche de prévention et de QVCT
- Contribuer à la construction d'un plan d'action SSCT adapté à l'entreprise
- Maîtriser les obligations légales de l'employeur, le rôle et les attributions du CSE en SSCT
- Connaître les enjeux de la prévention et participer efficacement au bon fonctionnement du CSE
- Réaliser les enquêtes accidents ; Focus sur RPS
- S'approprier les outils de prévention (DUERP, enquêtes, ...)

Durée

5
journées
(35
heures)

Dates

A déterminer
ultérieurement

Nombre de participants

Min. 2
Max. 8

Intervenant

Cyril DEPREUX

Consultant et formateur en Ressources Humaines depuis plus de 25 ans. Titulaire d'un Master 2 en Droit social et Droit de la santé au travail et formation DESA en Ressources Humaines. Certifié Référent AFEST



PUBLICS CONCERNES

Les délégués au CSE titulaires et suppléants.

Nous vous conseillons (avec l'accord des membres du CSE) d'y intégrer également le **référent sécurité** (qui a la même obligation de 5 jours de formation) et la **responsable RH l'après-midi du 2ème jour de la formation** qui porte sur les risques psycho-sociaux et la lutte contre le harcèlement sexuels et les agissements sexistes (en tant que membre de la délégation d'enquête si cas avéré, elle doit faire preuve de connaissances sur ces sujets).



PRE-REQUIS

Elus titulaires ou suppléants. Disposer si possible lors de la formation de ces documents : Bilan annuel de prévention, DUERP, Livret d'accueil, Plan de prévention, Protocole de sécurité, compte-rendu d'analyse d'accident du travail

Accessibilité PSH : Si vous rencontrez des problèmes de santé et/ou si vous êtes en situation de handicap, notre équipe est à votre écoute afin de mettre en place avec vous tous les outils, rythmes ou modalités pouvant favoriser et sécuriser la réussite de votre projet. N'hésitez pas à nous en parler et à contacter notre référente handicap : jeanne.zitoun@atlantic-conseil.fr

PROGRAMME

JOUR 1 – Module 1 : Le rôle du CSE en SSCT : cadre légal, attributions et moyens de fonctionnement

MATIN

1 - Le cadre légal de la santé et sécurité au travail

- Missions générales et spécifiques du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Analyse et contrôle des mesures de prévention
- Droit d'alerte et de retrait, situation de dangers graves et imminents

Jeux de rôles et débat mouvant autour du droit d'alerte et de retrait et de danger grave et imminent

APRES-MIDI

2 – Communication entre l'employeur et les salariés

- Informations/consultations obligatoires
- Suggestions du CSE
- Moyens de fonctionnement des élus

*Quiz sur l'utilisation du crédit d'heures de délégation
Rédaction d'une note d'information sur le rôle du CSE en matière de SSCT.*

JOUR 2 – Module 2 : La démarche de prévention dans l'entreprise : obligations et responsabilités des acteurs

MATIN

1 - Les obligations, les responsabilités et les enjeux de la SSCT

- Les conséquences humaines et économiques des accidents de travail
- Les coûts directs et indirects des accidents
- Livret d'accueil et fiches de postes
- Les responsabilités et les acteurs internes/externes de la prévention

*Quiz sur les responsabilités en matière de prévention
Jeu de cartes pédagogique sur des situations à risques*

APRES-MIDI

2 – L'apparition des risques et les principes généraux de prévention

- Les différents risques
- Les trois niveaux de prévention
- Les principes généraux de prévention
- Focus sur les RPS
- Rôle de référent harcèlement sexuel et agissements sexistes au CSE

Application de la méthode MAD

JOUR 3 – Module 3 : Prévention et évaluation a priori des risques professionnels : DUERP, visites et inspections

MATIN

1 - Repérer les différents risques professionnels

- Travail réel et travail prescrit
- Les différentes familles de risques
- Méthodologie d'évaluation et hiérarchisation des risques
- Focus sur les TMS

Carte mentale collaborative et Découverte des fiches ED d'identification des risques
Illustrations vidéos de certains risques et débats mouvants

APRES-MIDI

2 – Les inspections du CSE

- Les registres
- Utilisation et mise à jour du DUERP dans la prévention
- Préparation et organisation d'une inspection

Jeu pédagogique évaluation de situations à risques + cotation : gravité/fréquence/priorité
Rédaction de sa propre méthode d'inspection

JOUR 4 – Module 4 : Analyse a posteriori des risques et Enquête accident

MATIN

1 – Réalisation d'une enquête

- L'enquête accident
- Les 7 étapes de l'analyse d'accident
- Focus sur l'enquête pour le harcèlement

Atelier collaboratif autour d'une vidéo d'AT
Analyse d'un AT
Jeu de rôle sur une situation de RPS

APRES-MIDI

2 – Les causes de l'accident de travail

- Analyse de l'accident de travail
- Les actions à mettre en place
- Rédaction d'un compte rendu d'accident ou d'évènement non souhaité

Ateliers collaboratifs d'analyse d'accidents : arbre des causes, méthode des 5M et méthode ITaMaMi

JOUR 5 – Module 5 : Evaluer la démarche de prévention de son entreprise et proposer un plan d'amélioration des conditions de travail

MATIN

1 - Evaluer la démarche de prévention

- Les pratiques de prévention de l'entreprise
- Impact de l'organisation
- Elaboration ou révision d'un plan d'action SSCT
- Rendre accessible le DUERP

Autoévaluation des pratiques de prévention de l'entreprise
Pistes d'amélioration avec la méthode H.O.T
Note de cadrage de la démarche de prévention Méthode QQOQCP

APRES-MIDI

2 – Situations particulières en santé et sécurité

- Entreprises extérieures et plan de prévention
- Pénibilité et usure professionnelle
- Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

Débats mouvants autour de certaines questions : télétravail, IA, ...
Quiz final, restitution en groupe. Elaboration d'un plan d'action et échanges de pratiques



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation réalisée en présentiel ou distanciel
- Les stagiaires sont invités à apporter les outils qu'ils utilisent dans leurs entreprises (Bilan annuel de prévention, DUERP, Livret d'accueil, Plan de prévention, Protocole de sécurité.
- Alternance entre apports méthodologiques, séquences de pédagogie active ou interrogative et travaux en sous-groupe ; Exposés et présentations visuelles par vidéo projecteur
- Exercices de mise en pratique : recherche d'informations juridiques, mise en situations, exercice pratiques d'évaluation des risques, d'analyse d'accident en partant des exemples des membres du CSE ; Echanges de bonnes pratiques, brainstorming. Quiz de connaissances avec Kahoot.
- Questionnaire de recueil des attentes des stagiaires préalable à la formation pour adapter les exercices
- Remise de différents supports : modèle d'ordre du jour, de PV, de DUERP, Itamami, ...
- Le contenu de la formation tient compte de toutes les évolutions juridiques récentes
- Support pédagogique complet remis + boîte à outils numérique sous format électronique (et format papier à la demande des stagiaires)
- Questionnaire d'appréciation remis à l'issue du stage



EVALUATION

- Evaluation des acquis de la formation :
 - Les stagiaires complètent préalablement à la formation une grille d'évaluation de leurs compétences sur le thème de la formation

Les stagiaires complètent à l'issue de la formation la même grille afin de mesurer les acquis de la formation

- Une évaluation à chaud et à froid, 3 mois après la formation, permet de mesurer l'évolution des pratiques des stagiaires : évaluation de la mise en œuvre des savoir-faire (à l'aide du plan d'action personnalisé complété tout au long de la formation), et de l'application pratique de la formation (stagiaires, managers et commanditaire)



FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation de la formation.